Symptômes d'inconfort en fin de vie

Répondre à la nécessité d'accompagner les patients en fin de vie dans les cadre des soins palliatifs.

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

* Médecins
* Infirmiers
* Aides-soignants
* Psychologues
* Bénévoles

Plus largement, toute personne chargée de l'accompagnement des patients en fin de vie.

CONCEPTEUR – FORMATEUR

Docteur François FRANCK
Médecin gériatrie
Médecin en soin palliatif
Formateur vacataire de l'AFPC

METHODE – MODE D'EXERCICE DU PARTICIPANT

Méthode démonstrative.

Mode d'Exercice du Participant : Formation présentielle.

> Un support de formation est remis à chaque participant.

CONTENU CONFORME AUX EXIGENCES DPC

Etape 1 : EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Elle sera réalisée avant la formation à l'aide de notre guide « Mon DPC avec l'afpc » partie 1 : questionnaire relatif aux attentes de chaque participant en lien avec les objectifs du programme et ses pratiques professionnelles et avec l'aide de grille d'auto évaluation permettra de mettre en évidence les points forts et les points faibles de l'établissement.

Etape 2 : ACQUISITION ET PERFECTIONNEMENT DES CONNAISSANCES

1 > Les 3 piliers de la prise en charge en soins palliatifs

– Accueillir
– Accompagner
– Soigner

2 > Cadre législatif

– Code de déontologie
– Loi du 4 Mars 2002
– Loi du 22 Avril 2005 dite loi Léonetti :
*Personne de confiance
*Directives anticipées
*Limitation, arrêt des traitements (LATA)

3 > Enjeux

– Le malade
*Que perçoit-il ?
*Maître ?
*Dépendant ?
– Sa famille
*Déni, pression
*Place, relation
*Lâcher-prise
– L'équipe soignante
*Son attitude
*Sa prise en charge
*Son empathie

4 > Objectifs

– Identifier les symptômes d'inconfort
*La douleur
*La dyspnée
*L'occlusion
*La confusion
*L'hypersécrétion
*L'angoisse
*L'alimentation
*L'hydratation
*Les troubles trophiques
*Les urgences
– Réactivité à leur prise en charge
-Évaluation des mesures correctives

Symptômes d'inconfort en fin de vie

5 > Prise en charge globale

– La famille et son entourage
*Présence ou non
*Quelle place ?
*Tensions
*Fin de vie qui ne vient pas
-L'équipe
*Présence
*Facilitatrice
*Réactivité
*Souffrance

6 > La mort

– La famille
– L'équipe
– Le départ

7> Conclusion

– Etre en phase
– Croire en l'autre

Etape 3 : EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION permettant la mise en place et le suivi d'actions d'amélioration

A l'issue de la formation, des évaluations des acquis de la formation (Article L.6353-1 du CDT) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur. Le prestataire délivrera au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

La partie 2 de notre guide "Mon DPC avec l'AFPC" servira d'outil de formalisation d'un plan d'actions visant l'amélioration des pratiques professionnelles et d'évaluation des actions correctives mises en place.

Une attestation de participation à un programme de développement professionnel continu (DPC) sera fournie conformément aux arrêtés du 25 juillet 2013 et du 08 Décembre 2015 et ses annexes.

Parc de l'innovation, 183 rue de Menin
59520 Marquette-lez-Lille
Tél.: 03.20.91.79.79